



# Stratégie de développement économique

2023 - 2033



**GRAND LIEU**  
COMMUNAUTÉ

# UNE PHILOSOPHIE POUR LE TERRITOIRE

Les élus de Grand Lieu souhaitent promouvoir une économie dynamique, ambitieuse au travers d'atouts et d'orientations propres au territoire.



« Qu'elles soient économiques, environnementales ou sociétales, les mutations à venir sont nombreuses. Dans ce contexte, il était fondamental de prendre en main notre avenir en se dotant d'orientations claires et cohérentes en matière d'économie. Partagée avec les forces vives du territoire, cette nouvelle stratégie économique dessine nos ambitions pour les 10 années à venir. »

Johann Boblin, Président de Grand Lieu Communauté

## Vers un développement économique inscrit dans la transition écologique

### Un territoire où il fait bon vivre et bon entreprendre

Le territoire de Grand Lieu Communauté situé aux portes de la métropole Nantaise, à proximité immédiate de la Vendée et à quelques encablures de l'océan Atlantique bénéficie d'un positionnement à la fois stratégique et attractif. Composé de 9 communes, le territoire accueille à ce jour près de 42 000 habitants. Si la population n'a cessé de croître depuis la création de la Communauté de Communes en 1993, Grand Lieu a su rester un territoire à taille humaine offrant l'alliance d'un cadre de vie naturel, notamment avec la présence du lac de Grand Lieu, et d'une forte dynamique économique.



Dans un contexte de péri-urbanisation lié à la proximité avec la Métropole, les élus de Grand Lieu souhaitent conserver cette singularité et maintenir l'équilibre du territoire en favorisant l'émergence de petite villes vertes regroupant chacune un cœur de bourg dynamique ainsi qu'une offre de services, d'équipements et d'activités. À Grand Lieu, bien-vivre, proximité et convivialité sont les maîtres-mots.

Cette volonté transparaît également sur le plan du développement économique.

Si le bénéfice de la dynamique économique métropolitaine est un véritable atout, celui-ci doit servir en premier lieu une croissance raisonnée au caractère résolument durable, répartie équitablement sur le territoire tout en étant adaptée aux besoins des 9 communes. Ainsi, Grand Lieu continuera à accueillir des projets économiques vertueux et porteurs de sens tout en renforçant son soutien auprès des acteurs déjà implantés, de l'entrepreneuriat et des créateurs d'entreprises.



### ***Un territoire de richesse environnementale et agricole, entre lac et vignoble***



Le lac de Grand Lieu représente un atout environnemental et touristique exceptionnel. Plus grand lac de plaine français en hiver, sa faible profondeur et la végétation luxuriante qui l'entoure en font un écosystème unique en Europe. Il abrite 550 espèces végétales et 270 espèces d'oiseaux, ce qui en fait la deuxième réserve ornithologique française après la Camargue. Ce site naturel est classé réserve naturelle nationale et régionale.

Le territoire, historiquement rural, est façonné par ses paysages champêtres et le poids important des hameaux. Cette caractéristique dessine l'identité de Grand Lieu : la douceur de vivre d'un territoire « à la campagne » tout en étant connecté à la Métropole.

Afin de préserver les espaces naturels, la biodiversité ainsi que la ressource en eau, l'enjeu de la prochaine décennie est d'accompagner, toujours avec optimisme, les acteurs économiques locaux sur un autre chemin : « faire mieux » plutôt que « faire plus ».

La surface agricole de Grand Lieu est importante : en 2016, 62 % de la superficie totale du territoire était occupée par des terres agricoles (élevage, polyculture, viticulture et maraichage, prairies, terres arables).





Dans le cadre de la loi « zéro artificialisation nette », les élus de Grand Lieu ont choisi de penser autrement les parcs d'activités économiques mais plus largement les lieux de l'économie du territoire. Le foncier économique existant sera densifié et les nouveaux projets devront être pensés « à la verticale » ou peu consommateurs d'espaces. Pour les artisans et les petites entreprises, les villages d'entreprises seront davantage développés.

### ***Une force tirée de la diversité des activités économiques***



Le tissu économique de Grand Lieu est diversifié et historiquement agricole, industriel et productif avec la présence de nombreuses TPE et PME. Les entreprises sont de tailles variées, les implantations sont nombreuses, notamment sur les 16 parcs d'activités communautaires. Le territoire se caractérise par la présence d'entreprises à forte valeur ajoutée technologique et à rayonnement international, ainsi que d'activités artisanales. Cette diversité est une véritable richesse apportant une forte capacité de résilience au territoire et une multiplicité de compétences et de talents.



Ce socle économique à la fois solide, dynamique et pourvoyeur d'emploi est une réussite de l'action communautaire menée depuis 30 ans. Pour autant, l'enjeu climatique pousse les élus de Grand Lieu à prendre de nouvelles orientations afin de faire de la transition écologique une opportunité à tous les niveaux : création de nouvelles filières à caractère durable, notamment sur les questions de l'énergie ou de la biodiversité, soutien à l'économie de proximité, encouragement à l'innovation ainsi qu'au recours aux technologies d'avenir.



Avec cette nouvelle stratégie économique, Grand Lieu Communauté se repositionne comme un facilitateur de projets et un interlocuteur de choix pour les entreprises tout en affirmant son ambition de placer l'écologie au cœur de l'économie dans une dynamique collective, mobilisant l'ensemble des acteurs économiques du territoire.

# LES AMBITIONS

1

**Préserver l'identité et les caractéristiques du territoire**

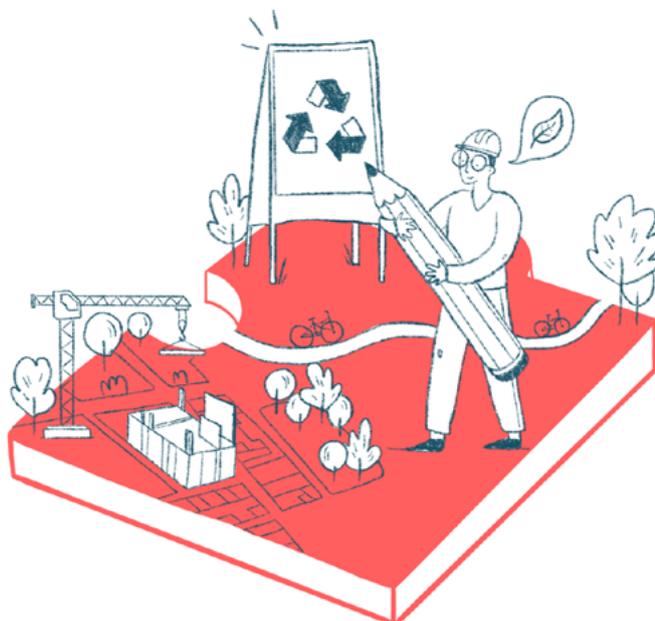
« Faire aimer, faire rester, faire venir »



2

**Réussir le virage de la transition écologique**

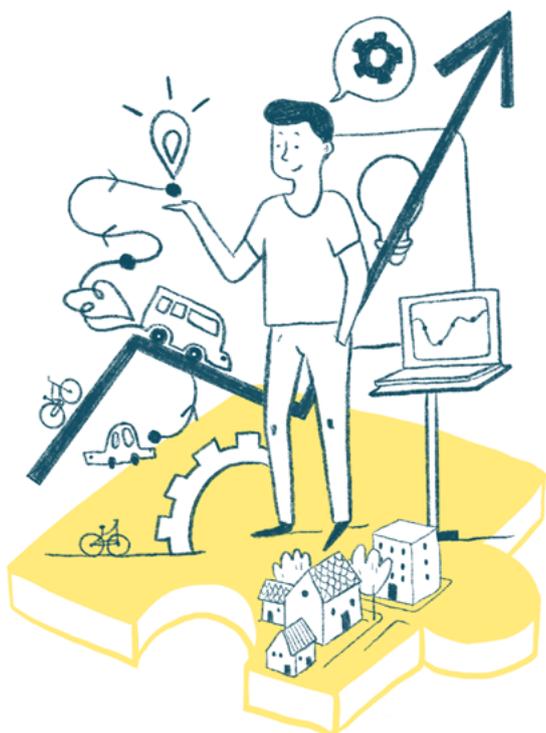
Intégrer la sobriété foncière et promouvoir un modèle plus efficient, plus performant et plus durable



3

**Faciliter le dynamisme local en travaillant sur l'ensemble des facteurs de soutien au développement économique**

Mobilité, logement, formation



4

**Intégrer les nouvelles aspirations sociétales**

Équilibre vie pro/vie perso, facilité d'accès au travail, convivialité, liens sociaux, innovation...



**4 axes**

**pour un programme  
d'action opérationnel**

**1.1 Accompagner les créateurs/repreneurs et les acteurs économiques locaux en proximité**

- Structurer une équipe dédiée de développeurs économiques au services des porteurs de projets ..... 
- Créer un «guichet unique» pour favoriser un accompagnement de proximité ..... 
- Structurer l'offre d'accueil des porteurs de projets sur le territoire ..... 

**1.2 Accompagner les entreprises pour répondre aux enjeux de la transition écologique**

- Organiser des ateliers de sensibilisation/information en partenariat avec l'ADEME ..... 
- S'appuyer sur Alisée pour accompagner les entreprises du petit tertiaire ..... 
- Accompagner les artisans à la transition écologique dans le cadre de la Convention avec la CMA ..... 
- Valoriser les entreprises de la filière des ENR et des matériaux biosourcés ..... 
- Soutenir les projets d'ENR collectifs ..... 
- Soutenir les initiatives d'entreprises en matière de transition écologique ..... 

**1.3 Développer les compétences locales et soutenir l'emploi**

- Affirmer le rôle des Points Relais Emploi ..... 
- Favoriser les actions de découverte des métiers ..... 
- Élaborer un programme d'ateliers autour des problématiques de recrutement ..... 
- Accompagner l'apprentissage ..... 
- Accompagner le développement d'organismes de formation en lien avec les besoins des entreprises et du territoire ..... 
- Développer les formations délocalisées et inter entreprises ..... 
- Lancer une démarche de GPECT ..... 

**1.4 Se doter d'outils de veille économique**

- Concevoir un observatoire des locaux d'activités ..... 
- Structurer des données économique internes ..... 
- Faire évoluer l'annuaire des entreprises ..... 
- Développer un outil d'observation et d'objectivation du foncier éco ..... 

**2.1 Animer une stratégie agricole**

- Organiser une «action transmission» ..... 
- Organiser des visites d'exploitations ..... 
- Concevoir la charte de la ruralité ..... 
- Organiser une action de valorisation des métiers ..... 

**2.2 Accompagner et valoriser les entreprises du territoire**

- Soutenir les dynamiques interentreprises ..... 
- Promouvoir les entreprises phares du territoire ..... 
- Animer un programme de visites d'entreprises ..... 
- Favoriser et accompagner les initiatives autour de la mobilité et de l'habitat en lien avec les problématiques de recrutement ..... 

**2.3 Soutenir l'artisanat, le commerce et les services**

- Accompagner les entreprises dans la recherche de solutions foncières et immobilières ..... 
- Appuyer la redynamisation commerciales dans les centralités ..... 
- Inciter à l'implantation d'activités de services dans les centralités ..... 
- Structurer et promouvoir des filières et des métiers ..... 
- Organiser une «action transmission» en lien avec la CMA ..... 

**2.4 Soutenir et développer l'économie circulaire**

- Valoriser des entreprises du territoire engagées dans la démarche ..... 
- Faire de l'Économie Sociale et Solidaire un levier de développement économique du territoire ..... 
- Accompagner les entreprises volontaires à la transition vers une économie circulaire ..... 
- Appuyer la structuration de filières ..... 

## AXE 3

# Développer une offre foncière et immobilière qualitative et sobre

### 3.1 Relever le défi de la sobriété foncière

- Accompagner l'émergence de nouveaux produits immobiliers et fonciers ..... 
- Poursuivre la commercialisation du foncier économique en lien avec les exigences du ZAN ..... 
- Recenser le foncier économique disponible hors parcs d'activités ..... 
- Développer et communiquer sur la Bourse de locaux d'activités ..... 
- Développer une stratégie d'optimisation des parcs d'activités ..... 
- Poursuivre les opérations d'extension des parcs d'activités en lien avec les exigences du ZAN ..... 
- Élaborer une charte des ZAE sobre ..... 
- Engager la requalification des parcs d'activités ..... 

### 3.2 Développer une offre de services sur les parcs d'activités plus qualitative

- Créer des pôles de services ..... 
- Développer des villages d'entreprises ..... 
- Développer des services mutualisés ..... 

## AXE 4

# Renforcer l'attractivité/la promotion du territoire

### 4.1 Décliner une identité économique et la promouvoir

- Animer le dialogue élus/entreprises ..... 
- Faire émerger des ambassadeurs du territoire (chefs d'entreprises) ..... 

### 4.2 Coopérer avec les territoires voisins

- Au sujet du tourisme ..... 
- Au sujet du SCOT ..... 
- Avec Nantes Métropole (Alliance des territoires) ..... 

### 4.3 Actualiser la stratégie de développement touristique

- Structurer et promouvoir le tourisme vert et la randonnée, travailler à la mise en cohérence de la demande et de l'offre ..... 